



TOULOUSE
ÉVÉNEMENTS

Avec le parrainage de



ASSOCIATION
DES PROPRIÉTAIRES
& COPROPRIÉTAIRES
depuis 1905

Rencontres des Propriétaires & Copropriétaires

Dossier de participation

Samedi 30 septembre 2023

Les rencontres des propriétaires et copropriétaires se tiendront le 30 Septembre 2023 au cœur du salon de l'immobilier de Toulouse et de l'Habitat au MEETT nouveau parc des expositions de Toulouse Métropole. Cette rencontre, ajoutée aux 2 autres salons, permet de réunir l'ensemble de la profession de l'immobilier. Cette journée s'adresse aux propriétaires et copropriétaires, décisionnaires ainsi qu'aux professionnels de la copropriété (Syndics, administrations de biens.)

Une quarantaine d'exposants seront présents pour prodiguer des conseils et proposer leurs services : Bureaux d'études, fournisseurs d'équipements (sécurité, ascenseurs, boîtes aux lettres, portes et fenêtres, aménagements extérieurs...) énergie (fournisseurs et gestion de l'énergie), bornes électriques, travaux (ravalements, toiture), syndics...

L'Association des propriétaires et copropriétaires 31-09 parraine ces rencontres. Elle orientera les visiteurs à leur arrivée et pilotera les tables rondes d'informations de cette journée. Elle bénéficiera du plan de communication du salon de l'immobilier et de l'habitat et d'une communication dédiée.

A VOTRE ENTREPRISE

▶ RAISON SOCIALE (siège)

Adresse

Code postal Ville Pays

Tél. Site Web (obligatoire)

E-mail*

SIREN/SIRET (obligatoire et doit correspondre à l'adresse postale et raison sociale) TVA intracommunautaire (obligatoire)

▶ RESPONSABLE DU DOSSIER (reçoit par mail tous les documents relatifs au salon : plateforme, badges parkings...)

Nom Fonction

E-mail obligatoire*

Mobile

Raison sociale et adresse (si différentes de l'adresse du siège).....

Code postal Ville Pays

▶ INSCRIPTION LISTE DES EXPOSANTS ET ENSEIGNE* (à remplir obligatoirement)

Nom à faire figurer sur l'enseigne du stand :

15 caractères maximum, la première lettre sera la lettre de classement (si cette partie n'est pas complétée, seule votre raison sociale sera retenue)

..... Site Web (obligatoire)

▶ VOTRE ACTIVITÉ

Fournisseurs d'équipements (portes, fenêtres, huisseries, abris, boîtes aux lettres...) Energie (fournisseurs, bornes.)

Conseils et services (bureaux études, diagnostics.) Travaux (plomberie, menuiserie, ravalements, extérieurs.)

Copropriétés Gestion locative Autres, précisez :

PACK EXPOSANT

Exemple totem :

Inscription dans la rubrique Rencontres des propriétaires et copropriétaires du salon Immobilier et du salon de l'Habitat
1 accès wifi, 200 E-invitations, badges, 1 table, 3 chaises, prise électrique + 1 pass parking

Tarif HT : 750 € pour la journée
(650 € si réservation contractuelle avant le 15 juin 2023)

Réalisation du Totem (fichier fourni par vos soins) - Possible de l'emporter
OPTION - Tarif HT : 172 €



PACK EXPOSANT X 1 : 750 € HT

Quantité	Totem 172 € HT x 1	Total HT	TVA 20%	Total TTC
.....

MODE DE RÈGLEMENT

Chèque d'acompte à l'ordre de TOULOUSE EVENEMENTS

Chèque n°
du
sur
à

ou

Virement n°

à BNPPARB LYON METROP ENT :
N° 30004 - 02249 - 00011414278 - 84
IBAN : FR76 3000 4022 4900 0114 1427 884
SWIFT : BNP AFRPPXXX

Paiement par carte bancaire

Je soussigné autorise
Toulouse Evénements à débiter ma carte de crédit* comprenant les mentions
suivantes :

Nom du porteur de la carte :

Numéro de carte* :

Numéro dos de la carte (3 chiffres) :

Date d'expiration :

Montant à prélever (en chiffres et en lettres) :

.....

Signature

* Hors American Express

L'inscription doit être accompagnée du règlement ou preuve de règlement afin d'être prise en compte.

VOTRE ENGAGEMENT

Le soussigné s'engage à effectuer le paiement de sa participation, dans les conditions prévues aux articles 2 et 3 du règlement. La présente adhésion est donnée conformément au Règlement Général (voir au dos) et aux consignes particulières de l'arrêté du 18 novembre 1987. L'exposant déclare connaître et accepter toutes les prescriptions, ainsi que toutes les dispositions nouvelles ou modifications que pourrait adopter l'administration dans l'intérêt général de Toulouse Evénements**. Il s'interdit de céder ou de sous-louer, de quelque manière que ce soit, son emplacement et d'y exposer ou présenter des produits autres que ceux énoncés. En outre, il se déclare parfaitement informé de sa responsabilité au regard des sous-traitants chargés d'installer son stand.

L'exposant s'engage à laisser l'espace loué dans son état initial, libre de tous gravats. Dans le cas contraire, une facturation d'évacuation et traitement des déchets lui sera adressée.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Pour être valable, votre demande de participation doit être retournée complétée dans son intégralité et signée (munie de votre cachet).
- Toute animation sur le stand devra recevoir l'accord préalable de Toulouse Evénements**.
- Il est rappelé que les stands ne peuvent être cloisonnés que sur 1/3 de la longueur de chaque face ouverte. Seules les cloisons centrales sont autorisées (article RP1.01 du règlement).
- A chaque emplacement correspond des consignes de sécurité précises. Pour toute installation dont la hauteur dépasse 2,50 m, il est nécessaire de recevoir l'accord préalable de Toulouse Evénements**.

**«L'Organisateur se réserve le droit de se substituer, à tout moment, toute personne morale de son choix quant à l'exécution du présent contrat, ce que l'Exposant accepte sans réserve. Cette substitution pourra, le cas échéant, être notifiée à l'exposant par écrit (correspondance postale ou électronique selon le choix de l'Organisateur)».

À COMPLÉTER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT

Nom du signataire.....

Fonction du signataire

Date..... Lieu

Je reconnais avoir pris connaissance du Cahier des Charges Générales de sécurité et m'engage à le respecter (retrouvez le cahier de consignes de sécurité sur le site web de la Foire).

Je m'engage à faire respecter l'article 08.01 du règlement à l'ensemble des collaborateurs présents sur le stand.

Signature (précédée de la mention "Lu et Approuvé")

Cachet de l'entreprise